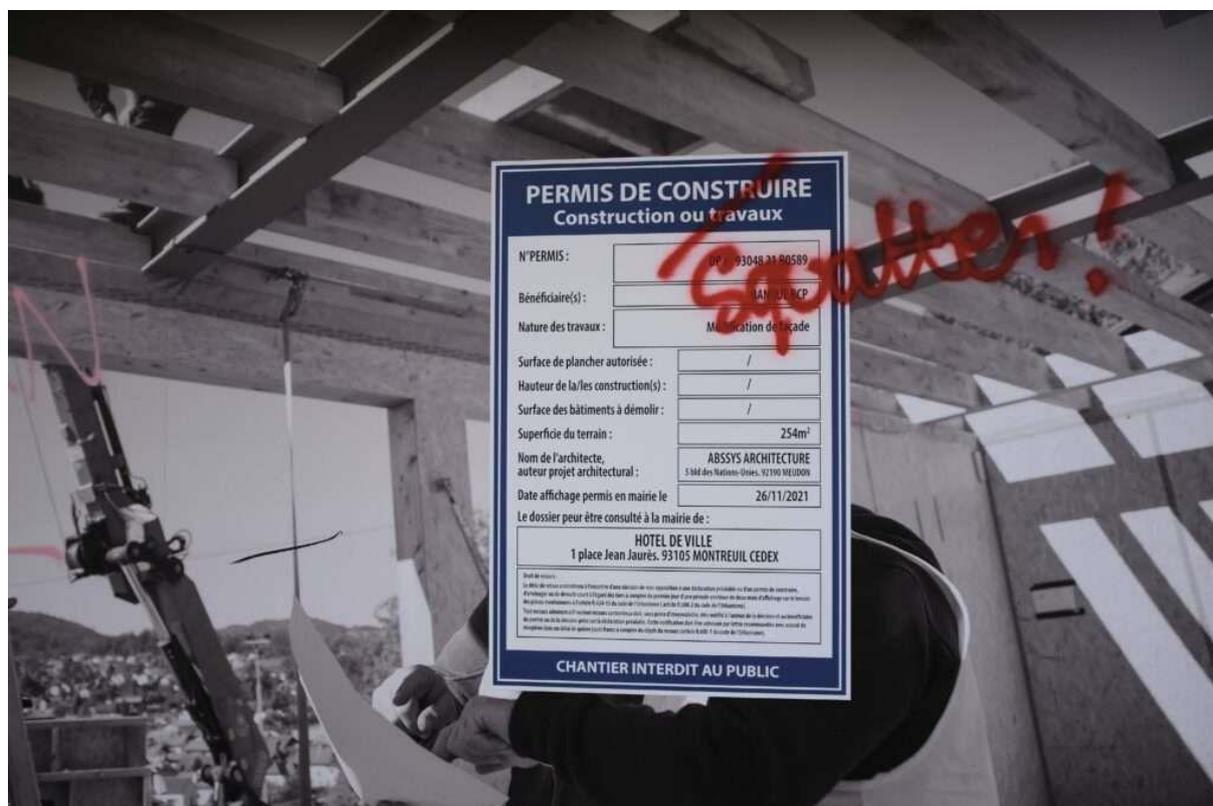


CHRONIQUE DE LA TRANSFORMATION DU BAS-MONTREUIL

Quatre squats sont expulsables à la fin de la trêve hivernale, c'est-à-dire le 1^{er} avril 2023. Il nous a semblé important de faire exister les récits des personnes qui habitent ces lieux et qui voient leur espace de vie se faire menacer.

Cette brochure est inspirée du travail du collectif « prenons la ville » qui en plus d'avoir tenu des permanences régulières pendant plusieurs années, a sorti trois brochures, de 2013 à 2020, nommées l'en Ville, sur la transformation urbaine à Montreuil.

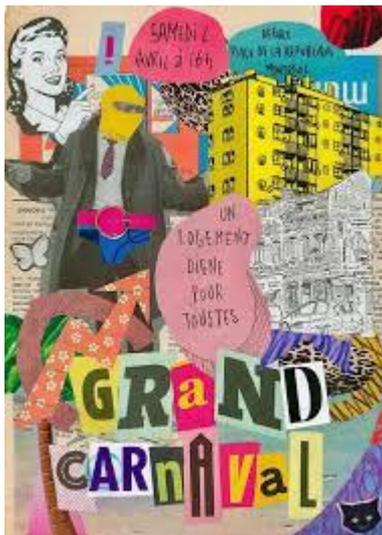


SOMMAIRE

1. Qui sommes nous	4
2. Le mal-logement en île de France	6
3. Contexte de la gentrification à Montreuil	8
4. Place de la fraternité, 184 rue Etienne Marcel Vs la SOREQA.....	11
5. La longue histoire de resistance du Foyer Bara.....	14
6. Les famille du 31 rue Gambetta	18
7. La Baudriere, squat anarcha feministe.....	20
8. Pelleteuse contre squatteuses, récit des habitant.es du squat des roseaux	22
9. Le En Gare, perspective antiraciste dans le bas Montreuil	26
10. la supercherie du Logement social.....	27
11. Loi Kasbarian, Loi Darmanin, Loi JO 2, un malheureux hasard ?.....	28
12. le retour du GRAND CARNAVAL CONTRE LES EXPULSIONS	30
13. Prochaine Cantine du mal logement	31
15. De quoi hier sera fait	32

1. QUI SOMMES NOUS

On est un collectif plus ou moins formel composé de personnes vivant en squat, hébergé.es chez des potes, partageant des grandes collocs... On se réunit depuis presque deux ans pour s'organiser autour des questions de mal logement à Montreuil. Pendant plus d'un an, on a organisé des assemblées devant chaque conseil municipal avec notamment l'envie de faire pression sur la Mairie pour qu'elle adopte un arrêté municipal contre les expulsions. C'est un arrêté qui a été adopté dans différentes communes d'Ile de France, mais toujours pas à Montreuil, commune historiquement communiste... L'année dernière, avec la fin de la trêve hivernale, on a monté un campement sur la place de la Mairie. On voulait visibiliser le fait que la fin de la trêve hivernale, c'est le retour des expulsions et donc des personnes qui sont jetées à la rue. On a campé pendant trois jours, fin mars 2022 et tout ça sous la neige, cocasse pour soi-disant la fin de la trêve hivernale ! la Mairie nous a coupé la seule source d'électricité qu'on avait sur le campement et en a profité pour mettre une amende au camion qu'on a utilisé pour transporter le matos. A la fin des trois jours du campement, on a eu aucune nouvelle du Maire ou de ses adjoints, on a donc décidé de lui rendre visite. On est rentré dans la Mairie à une vingtaine, couverture sous le bras et slogans à la bouche. Au bout d'une heure, on a obtenu un rendez-vous avec un adjoint du Maire pour parler de certaines situations à Montreuil, notamment le squat EIF (qui a finalement été expulsé en aout 2022). Le jour d'après (le 2 avril) on a organisé un grand carnaval festif et revendicatif. Plus de deux cents personnes hautes en couleurs se sont réunies et ont déambulé dans la ville, entraînés par le rythme des batucadas et n'hésitant pas à redécorer les agences immobilières croisées en chemin. Arrivé à la mairie, on a été accueilli par des dizaines de CRS et la BRAV (unité de police à moto), une personne a été arrêté sur le moment, et plusieurs autres ont été arrêté des mois après suite à une enquête menée par la police judiciaire pour des faits de dégradation (on parle de quelques tags sur des vitrines !).



Carnaval contre les expulsions, avril 2022



Campement sur la place de la mairie

Aujourd'hui, on est un an plus tard et on se retrouve encore pour le Grand Carnaval contre les expulsions ! En un an, la ville a bien changé, de nouveaux squats ont ouvert, d'autres ont été expulsé ou vont bientôt l'être. Malgré le manque d'eau sur le territoire, les résidences pour riches, elles, n'ont pas de mal à pousser. Partout on voit s'afficher des permis de construire et de démolir. On nous parle de grands projets de restructuration urbaine, de plans de rénovation, de lutte contre l'insalubrité, du 21 - ème arrondissement Paris, de l'arrivée de la ligne 11 et du tram, du Grand Paris... On a quelques infos par ci par là, des concertations sont organisées, mais nous, les habitant.es qui galérons à nous loger dans de bonnes conditions à Montreuil, on sent bien que la ville elle n'est pas pensée pour nous, on sent bien qu'on dérange. Qu'à la place de nos squats et de nos grandes collocs bricolées, les "aménageurs" du territoire rêvent de grands ensembles lisses. Qu'à la place de nos cantines populaires, ils espèrent voir fleurir des snacks bio et végan. Que les petites enseignes, taxiphones et épicerie font taches quand elles se trouvent entre un barber-chop et une boutique de CBD. Que les personnes qui persistent à trainer sur la place de la République, qui posent leurs tentes et allument des braseros en partageant une bière, que ces personnes-là sont perçues comme des indésirables. Les promoteurs rêvent d'individus qui traversent les espaces, surtout pas qu'ils s'y ancrent, qu'ils s'y attachent, qu'ils y revendiquent un droit d'usage. L'espace doit être lieu de consommation et non pas de vies et de résistances.

Nous, comme beaucoup d'autres, on essaye de faire face à ces processus qui rendent tout marchand. On organise des banquets, des déambulations, on participe à des ouvertures de squats... Mais tout va tellement vite qu'on sait plus trop où donner de la tête. Les flics sont toujours plus nombreux et équipés pour écraser les résistances, les proprios se sentent toujours plus en confiance pour faire appel à des gros bras et expulser des squatteur.euses par la force, la législation anti squatteur.euses et "mauvais" locataire se renforce à l'image du nouveau projet de loi Kasbarian qui est débattu en ce moment à l'assemblée. La mobilisation contre la réforme des retraites concentre beaucoup de forces et d'énergies. Alors nous dans tout ça, on a voulu écrire cette petite brochure. On a voulu faire exister les récits de celles et ceux autour de nous qui persistent à Habiter Montreuil, qui persistent à faire exister d'autres rapports aux autres et au monde. Ces récits ne sont bien sûr pas exhaustifs, n'hésitez pas à nous écrire pour ajouter votre contribution ! (assemblee-mal-logee@riseup.net)



Grand banquet festif, septembre 2022



Déambulation festive, octobre 2022

2. LE MAL-LOGEMENT EN ILE DE FRANCE

En Île-de-France comme ailleurs, nos quartiers changent depuis des années aux rythmes des grands projets et des politiques publiques de la transformation des villes. La région francilienne c'est 18% de la population française et 39% des expulsions locatives y ont lieu, 16% de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté et des loyers dans le privé en moyenne 60% plus chers que dans le reste de la France. Dans ce contexte, les jeunes galèrent toujours plus à se loger. La réforme et les baisses d'APL sont passées par là, le COVID aussi. Il devient de plus en plus difficile de trouver son autonomie face aux prix des loyers et des exigences des bailleurs. Les allers-retours chez les parents permettent parfois de trouver une solution, souvent précaire et peu arrangeante. Celles et ceux qui n'ont pas cette possibilité s'entassent dans des colocs ou se contorsionnent dans des studios. L'accès au logement social leur est de plus en plus compliqué : en 1984 20% des personnes habitant un logement social avaient moins de 30ans ; ce chiffre a depuis été divisé par quatre tandis que la précarité chez les jeunes ne cesse d'augmenter.

Les personnes âgées de leur côté occupent une grande part du parc de logement social. Habitent parfois depuis plusieurs dizaines d'années dans le même appartement, ces derniers sont mal adaptés, parfois dégradés et loin d'être aux normes actuelles de sécurité.

Plus globalement, les personnes habitants en logement social attendent parfois plusieurs décennies des rénovations. Des quartiers sont délaissés, les rats s'installent dans les parties communes et la moisissure revient tous les hivers dans les logements mal isolés. Puis les promoteurs, les collectivités et l'Etat arrivent avec leurs gros sabots après toutes ces années, pour « proposer des améliorations ». Les concertations sont bâclées et derrière les grandes promesses se cachent des enjeux politiques clairs. A Montreuil, la volonté de faire de la ville le XXIème arrondissement du Grand-Paris, à Aubervilliers ce sont les JO 2024 qui ont donné le rythme, ailleurs c'est l'arrivée d'une nouvelle ligne de métro qui justifiera les grandes transformations ; mais pour qui ? Partout le résultat est le même : augmentation des charges, destruction de certains logements, relogement souvent éloignés, construction de logements requalifiés (accès à la propriété et logements sociaux à loyers intermédiaires pour personnes plus aisées), gentrification et mixité forcée (qui se traduit au final par des logiques d'exclusion des plus pauvres). En IDF, 71% des demandeur-euse-s de logement social sont sous les plafonds PLAI (logement social avec les plus bas loyers équivalent à une personne seule touchant 1115euros/mois) pourtant tous les ans, seulement 30% des agréments de construction sont fournis pour ce type de logement. L'Etat et la région ne remplissent pas les maigres objectifs annuels qu'ils s'étaient fixés concernant la construction de logement pour les plus modestes mais va au-delà concernant les logements sociaux à destination des ménages plus aisés. Cette sélection sociale qui s'effectue dans la répartition des HLM traduit une volonté assumée de répondre à la crise du logement à Paris et sa banlieue en priorité pour les « plus désirables ».

En 2021, 743 118 personnes étaient en attente de logement social. Avec environ 76 000 attributions par an, les délais d'attentes médians sont de 26,2 mois en Île-de-France. Face à cette pénurie, beaucoup se tournent vers ce qu'ils peuvent. Beaucoup de logements habités par les plus précaires dans le privé s'avèrent dans ce contexte inhabitable ; ce qui ne semble pas inquiéter les propriétaires véreux. Ainsi, les logements en situations d'indécences, d'insalubrité, en précarité énergétiques, sur-occupés ainsi que les logements neufs livrés sans aucun contrôle de qualité pullulent dans la région. Dans ce contexte de mal logement où le loyer représente un effort toujours plus fort pour les habitant-es le nombre de jugements d'expulsions ne cessent d'augmenter. La proposition de loi Kasbarian-Bergé (dite « *anti-squat* ») que le gouvernement porte actuellement viendra encore plus fragiliser les locataires en portant une atteinte aux différents dispositifs de prévention des expulsions.

Si ces tendances sont observables partout dans le pays, la concentration du mal-logement en Île-de-France rend la situation extrêmement tendue. Sur les 4,1 millions de personnes mal-logées en France, 1,3 millions se trouvent en région francilienne. Alors que les multipropriétaires possèdent la plupart des logements loués et s'engraissent sur nos vies, plus que jamais : **EXPULSIONS LES EXPULSEURS !**



3. CONTEXTE DE LA GENTRIFICATION A MONTREUIL

La restructuration urbaine de Montreuil n'est qu'une manifestation à notre échelle de la réorganisation économique et politique de la métropole parisienne. Ce que les décideurs appellent le "Grand Paris" vise à "moderniser" la capitale et sa banlieue, c'est à dire à accroître sa rentabilité dans la compétition mondiale entre métropoles d'envergure internationales en la dotant d'infrastructures économiques. Cette course à l'attractivité se rejoue entre les communes de la petite ceinture et c'est sur ce marché que Montreuil essaie de se placer. Si le pouvoir municipal est un maillon crucial dans la réorganisation du territoire, il répond à des contraintes économiques qui le dépassent.

Au centre de ce nouveau projet économique se trouve une nouvelle population arrivée à Montreuil depuis plus d'une dizaine d'années. Ce sont le plus souvent des professions culturelles et certaines professions libérales comme les architectes, des cadres d'entreprises, des ingénieurs et, moins souvent, des enseignants et professions intermédiaires. Ils sont la figure valorisée, la nouvelle norme autour de laquelle le pouvoir municipal transforme la ville, ses infrastructures, ses commerces, ses services. La restructuration favorise une population intégrée économiquement, indispensable au bon fonctionnement de la métropole. Cependant, elle aura tendance à éloigner ceux qui ne collent pas (ou plus) au nouveau projet économique de la ville. Si le montant du revenu est le critère discriminant par excellence, il faut aussi compter avec le statut (avec ou sans papiers), l'insertion professionnelle (chômeur, CDD ou CDI), la qualification (Bac+), l'âge (jeune ou vieux), l'origine (parents immigrés).

Quelques exemples de la manière dont la mairie de Montreuil transforme la ville

La modification du PLU a permis de libérer un énorme parc foncier en autorisant la requalification de parcelles réservées à l'activité, en parcelles mixtes activité/logement, ouvrant ainsi un boulevard aux promoteurs. D'un autre côté, le même PLU engage les promoteurs à construire selon certaines normes sociales et écologiques. Dans certains cas, il les contraint à financer des équipements publics. L'action de la ville passe aussi par une nouvelle stratégie de communication qui valorise la ville et attire capitaux, promoteurs, entreprises et main d'œuvre. De même, l'amélioration de la propreté, qui est une obsession de la mairie de Montreuil et de certains nouveaux habitants, va dans le sens de la valorisation de la ville. Cela se fait au dépend de toutes les activités liées à la récupération, historiquement très importantes à Montreuil. Par son action au jour le jour, la mairie favorise les commerces dits « de qualité » (cave à vin, fromagers) et les petits supermarchés. Au contraire, elle tente de limiter, voire de faire disparaître une partie de l'économie qui gravite autour du marché aux puces (bazars, marchands de meubles, mécaniciens, etc.). Elle cherche aussi à évincer une partie des commerces populaires présents dans la rue de Paris (kebab, taxiphone) qui constituent un frein à la gentrification du quartier.

Dans le cas du Bas-Montreuil, c'est au nom de la lutte contre l'insalubrité que l'on restructure le quartier. Un plan de restructuration a été impulsé par l'Etat et les collectivités locales : le PNRQAD (Plan National de Requalification des Quartiers

Anciens et Dégradés). Pourquoi cette lutte contre l'insalubrité s'accompagne toujours du départ forcé d'une partie importante des habitant.es ?

Car revaloriser les constructions d'un quartier entraîne inévitablement une hausse globale du coût du foncier et donc des loyers. Cela profite aux propriétaires, aux promoteurs, aux banques et cela complique sérieusement la vie des habitant.es et provoque le départ forcé d'une partie d'entre elles et eux.

En premier lieu, la restructuration du quartier fera disparaître beaucoup de logements inconfortables (squats, hôtels meublés, etc.) dans lesquels habitent des personnes aux statuts précaires. Pour elles, aucun relogement n'est prévu, elles seront les premières à devoir partir du quartier. Ce plan, sous couvert d'amélioration de l'habitat, accélère le processus de gentrification du quartier

La logique de la mairie, bien que jamais assumée, est claire : empêcher les indésirables de perturber le processus de gentrification en cours dans le Bas Montreuil.

Le PNRQAD se traduit dans le bas-Montreuil par la ZAC (zone d'aménagement concerté) de la fraternité. Désigné d'intérêt communautaire, elle relève à ce titre de la compétence de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble (dont le président n'est personne d'autre que le Maire de Montreuil, Patrice Bessac) qui en a confié l'aménagement à la SOREQA (dont Lechequer, 1er adjoint du maire fait partie du conseil d'administration), une société publique locale d'aménagement en charge des acquisitions foncières, et qui peut opérer des démolitions-reconstructions sur les îlots les plus dégradés.

La mairie de Montreuil a abandonné une partie de la gestion de leurs biens au profit de la Soreqa (SOciété de REqualification des Quartiers Anciens).

Officiellement, la mairie dit vouloir la "mixité sociale". Mais derrière cette expression se cache en fait l'idée de conduire progressivement une population plus aisée à remplacer une partie de la population la plus pauvre. Quand les pouvoirs publics utilisent cette expression, c'est toujours dans ce sens, et jamais dans le sens contraire ! Souvent, quand on entend "mixité sociale", on peut se douter que le quartier est en cours de "gentrification".

Pour résumer, certains ont écrit que la mixité sociale signifie en réalité « moins de pauvres et plus de riches ». Or les pouvoirs publics nous racontent surtout la deuxième partie, « plus de riches », c'est-à-dire le point de vue des gentrificateurs. Ces derniers sont les personnes nouvellement arrivées dans le quartier, souvent assez favorisées économiquement et très à l'aise avec la culture dominante. Parfois ces personnes sont à la recherche d'un "village" multiethnique, et vont aimer l'exotisme de certaines personnes, de certains magasins, et vont ainsi en venir à défendre la "mixité" du quartier. Comme s'il s'agissait d'une simple cohabitation, comme si la présence des uns n'était pas en partie liée à la disparition d'autres.

Beaucoup plus rares sont les tentatives de parler de la gentrification en prenant pour axe les personnes qui en sont les « victimes ». Eviter de parler de la première partie de la définition, « moins de pauvres », c'est cacher la violence de la gentrification. Cette violence existe bel et bien pour les personnes subissant la gentrification, qui sont pour la plupart des habitants plus pauvres, et souvent non-blancs. Ils et elles sont chassé-e-s, de gré ou de force, pour laisser la place à une nouvelle population, branchée et censée donner une meilleure image au quartier.

La gentrification, ce ne sont pas seulement des transformations lentes, ponctuelles et indirectes. Elle a aussi un côté brutal, celui de la répression, une des armes que les pouvoirs publics utilisent pour créer ce qu'ils appellent la « mixité ». Ainsi, toute une partie du quartier des Coutures à Bagnolet a été classée « Zone de Sécurité Prioritaire

» fin 2014, ce qui implique concrètement des dizaines de policiers supplémentaires. Ils viennent notamment chasser les biffins. Cette répression vise à « réaffirmer le droit » dans des zones considérées comme de « non-droit ». Le « droit », c'est celui des riches ; le « non-droit », ce sont les pauvres, la débrouille, l'autogestion. Les expulsions des squats, les contrôles au faciès des migrant-e-s et les rafles dans la rue, le renforcement des patrouilles de police, les caméras partout... C'est aussi du fait de la répression que les catégories indésirables sont effacées et invisibilisées, afin de « nettoyer » l'image de la ville, et d'attirer ainsi les classes moyennes. Ce « coup de balai » est l'éloignement de celles et ceux que les investisseurs ne veulent pas voir dans "leur" ville.

Bien sûr, la gentrification en cours à Montreuil et Bagnolet n'est pas une dynamique isolée, elle s'inscrit dans des transformations bien plus vastes, notamment dans le projet du « Grand Paris ». On parle parfois de Montreuil comme du 21^e arrondissement, pour montrer à quel point la proche banlieue suit le modèle de la capitale. C'est en fait toute une partie de la petite Couronne qui subit ce processus de gentrification : Saint-Denis, Ivry, Pantin, Saint-Ouen... De nombreuses opérations nommées "amélioration de l'habitat" ou "renouvellement urbain" impliquent en réalité de profondes transformations de ces villes, notamment une métamorphose de leur composition démographique et de leur organisation spatiale. On retrouve ces mêmes schémas dans d'autres grandes villes françaises, et dans bien d'autres pays. Face à ce processus de gentrification qui est une dynamique mondiale, on peut se sentir petit, avoir peur de se faire écraser par ce gigantesque rouleau compresseur. Alors notre tentative c'est de faire le récit des résistances. Pas forcément celles auxquels on s'attend, pas les plus visibles ni les plus spectaculaires. Ce sont par exemple des personnes qui depuis des années se font expulser régulièrement de l'endroit où elles habitent et réoccupent toujours un nouveau bâtiment à quelques pâtés de maison de là, sans pour autant afficher des revendications politiques. Ce sont certaines pratiques quotidiennes, des solidarités tissées, qui impliquent une forme de résistance. Ce sont des biffins qui, malgré une répression féroce, continuent toujours à biffer. Ce sont des collectifs d'habitant.es qui se sont organisés, et s'organisent encore, pour demander collectivement des logements et/ou des papiers. C'est aussi la présence d'une solidarité de base : tout un tissu de gens prêts à aider matériellement des personnes qui ne savent pas lire le jugement qu'ils viennent de recevoir ou qui ne savent pas rédiger leurs demandes d'aides juridictionnelles ! Prêtes à accompagner des personnes pour demander quelque chose à la mairie, à se rassembler le matin pour tenter d'empêcher une expulsion, à être nombreux-ses le jour de l'ouverture publique d'un squat.

Il nous a semblé d'autant plus important de publier cette petite brochure que quatre squats dans le bas Montreuil sont expulsables à la fin de la trêve hivernale : Le squat de la rue Bara, la Beaudrière, le en Gare et le squat de la rue Gambetta. La perspective de la nouvelle loi anti-squat Kasbarian doit nous pousser à se penser ensemble.

Cette brochure se concentre sur les transformations dans le Bas-Montreuil mais qu'on peut retrouver sur tout le territoire. On peut parler par exemple du projet de renouvellement urbain de La Noue Clos Français par l'ANRU, l'agence de renouvellement urbain mais aussi par exemple de la ZAC Boissière-Acacia dans le haut Montreuil.

4. PLACE DE LA FRATERNITE, 184 RUE ETIENNE MARCEL VS LA SOREQA

Fin octobre 2022, quelques jours avant la fin de la trêve hivernale (qui commence le 31 octobre de chaque année), la police est intervenue au 35 rue Raspail à Montreuil pour expulser la cinquantaine de personnes qui occupaient cette maison depuis plusieurs années. Aucune solution de relogement n'a été proposé aux habitants et habitantes qui n'ont pas eu alors d'autres choix que de monter un campement de fortune sur la place de la République, tout ça en plein hiver. La police est alors intervenue quotidiennement sur la place pour empêcher que les personnes s'installent durablement. Durant le mois de décembre, plusieurs tentatives d'occupation ont été tentées autour de la place. A chaque fois, la police, accompagnée de la mairie, est intervenue pour expulser les nouveaux occupants.



Permis de démolir, 184 rue Etienne Marcel

Pourtant, un des objectifs de la ZAC affiché par la mairie de Montreuil est de "favoriser le maintien sur place des populations les plus vulnérables." Qu'en est-il alors des occupants et occupantes de la rue Raspail qui ont campé en plein hiver sur la place de la République dans l'indifférence complète de la Mairie ?

Parmi les ex occupants de la rue Raspail, beaucoup habitent dans le quartier depuis de nombreuses années. Certains ont notamment participé à la lutte des Sorins (un squat

à côté de la place de la fraternité qui été occupé par des centaines de personnes et qui a été expulsé en 2011). Et oui ils existent encore des gens qui sont attachés à là où ils et elles habitent, des gens qui ont tissé pendant des années des liens d'amitié et de solidarité sur un territoire et qui refusent d'être "déplacé" du jours au lendemain. La ville moderne est pensée pour un individu moderne, un individu nomade qui étudie à Londres, fait son stage à New York et à trouver un super CDD de 6 mois dans l'informatique à Montreuil. Un individu qui est partout et nulle part à la fois, qui ne s'attache à rien et qui donc ne voit pas le monde se transformer autour de lui. Les personnes qui persistent à habiter pleinement un territoire sont perçues comme archaïque, le progrès c'est la mobilité !

Finalement, les ex occupants de la rue Raspail ont trouvé refuge dans une maison vide sur la place de la fraternité (côté Bagnolet). La mairie de Montreuil s'en est frotté les mains car ça y est le "problème" des habitants de la rue Raspail pouvait être délégué à la ville de Bagnolet. La mairie de Montreuil qui n'est jamais intervenue sur le campement pour essayer de trouver des solutions et apparue comme par magie quand elle a su qu'une maison était squattée à Bagnolet. La mairie a loué un camion pour transporter toutes les affaires qui traînaient sur la place et les a transporter dans le squat ! La place était enfin sauvée de son campement.

Pour la mairie de Bagnolet qui tout comme Montreuil veut rendre son territoire le plus attractif possible, c'est un double coup dur. Déjà c'est l'arrivé d'une population considérée comme indésirable car elle ne s'insère pas dans les logiques marchandes de la métropole. Ensuite, parce que la parcelle squattée au 184 appartient à la SOREQA et fait partie d'un vaste projet avec la parcelle du 182 dans le cadre du PNRQAD. Le projet en question c'est l'archétype de qu'il se passe dans le bas Montreuil : la démolition de petites maisons avec jardin (qui est l'héritage du passé agricole de Montreuil et Bagnolet) pour construire de grands ensembles, ici c'est 23 logements qui vont être construits (attention hourra ! dont 8 sociaux !!) ainsi que des locaux d'activité. La parcelle du 182 a été vidée de ses habitant.es en 2012. C'est la mairie, qui a acquéri la parcelle en 2003 et qui a déposé presque 10 ans plus tard, un arrêté de péril imminent. Pourtant malgré les soi-disant risque urgent d'écroulement, six mois après l'expulsion, l'immeuble était toujours debout. La seule urgence était d'évacuer les habitant.es pour laisser carte blanche aux promoteurs. La parcelle du 182 a finalement été détruites et elle est laissée en friche depuis des années. Avant cela, cette parcelle qui était composé de trois petits immeubles, abritait un bar de quartier, le bouliste, une partie de l'immeuble était elle aussi squatté et dans la cour intérieure il y avait un jardin partagé. Quand la mairie a racheté l'immeuble pour le détruire, elle s'est engagée à maintenir les jardins partagés sur une parcelle qui se trouvait juste de l'autre côté de la place. Aujourd'hui, cette parcelle appartient à Immobilière 3F qui est en train d'y construire une énorme résidence. Si on fait un tour de la place de la fraternité, de chaque côté on pourra voir des constructions et des permis de démolir, par contre, plus une seule trace des jardins.

Les nouveaux habitants du 184 rue Etienne Marcel comptent bien se maintenir le plus longtemps possible dans les lieux, au grand désespoir de l'appétit vorace de la SOREQA. Un recours gracieux contre le projet de démolition de la SOREQA a été déposé en février 2023, affaire à suivre...



Projet de la SOREQA sur les parcelles du 182 et 184

5. LA LONGUE HISTOIRE DE RESISTANCE DU FOYER BARA



Nous sommes 40 habitants à vivre ici, des femmes et des hommes, de tous âges. Certains ici sont âgés et ont des problèmes de santé, certaines femmes qui vivent avec nous sont également gravement malades. Nous sommes tous originaires d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire). Nous sommes tous passés par la Libye. Nous avons connu les violences du parcours migratoire (viols, tortures, maltraitements). Aujourd'hui nous sommes ici pour vivre, travailler comme tout le monde et nous en sortir. Si nous vivons ici, dans ce squat, c'est que nous n'avons pas le choix. Nous sommes sans papiers, sans droit, nous n'avons pas d'autres moyens de trouver un toit où dormir.

Cette expulsion intervient en pleine inflation, alors que l'accès aux logements d'urgence n'a jamais

été aussi difficile. Le bâtiment que nous occupons est vide depuis 2013. C'est un lieu privé, inoccupé, sans aucun projet prévu. Si le squat est expulsé, le bâtiment sera vide à nouveau et inoccupé. Nous avons essayé de trouver d'autres solutions de logement en faisant des demandes officielles avec le soutien d'associations de Montreuil qui n'ont pour le moment pas abouti.

Nous sommes déterminés tous ensemble à lutter pour que chacun de nous obtienne un logement. Certains d'entre nous vivent à Montreuil depuis plus de 20 ans, et ont déjà connu plusieurs expulsions, dont l'expulsion du Foyer Bara.

Nous avons ici nos familles et nos amis, dans le quartier et dans les différents foyers de Montreuil. Nous participons à la vie de ce quartier et nous sommes en lien avec des associations locales. Nous vivons ici depuis longtemps, nous aimons Montreuil, nous sommes attachés à cette ville et à ce quartier. Nous demandons aux autorités de ne pas expulser notre lieu de vie, situé au 10 rue Bara à Montreuil. Nous demandons à nos voisins et aux habitants du quartier de nous soutenir et de manifester leur solidarité. Nous demandons aussi la régularisation de toutes les personnes sans papiers qui vivent avec nous, pour que nous puissions vivre décemment.



Mobilisons-nous, ensemble, pour empêcher cette expulsion! On compte sur votre solidarité. Parlez-en autour de vous, n'hésitez pas à contacter nos élus et à leur manifester votre indignation par courrier, mail ou messages sur les réseaux sociaux.

Venez nous rencontrer et discuter avec nous!

NOUS SOUTENIR

Le squat est expulsable à la fin de la trêve hivernale. Pour vous tenir au courant de nos actions de soutien (cantine, manifs...) et d'une possible expulsion...

SUIVEZ NOUS SUR 

@EXPULSIONDU10RUEBARA

SEULE LA LUTTE PAIE !!!

Les habitants du 10 rue Bara avec le soutien des Brigades de Solidarité Populaire de Montreuil-Bagnolet

L'exemple du foyer Bara est éclairant quant à l'instrumentalisation de la question de l'insalubrité par les pouvoirs publics. C'est en effet pour des raisons d'insalubrité que le foyer a été détruit en 2018 puis reconstruit. Seules les habitant.es "officiels" c'est à dire 410 personnes (alors que plus du double y habitaient réellement) ont été relogé. Les autres, ceux qu'on appelle dans le jargon institutionnel, les "surnuméraires" ont dû se débrouiller par eux-mêmes et une partie d'entre elles et eux a occupé les maisons vides au 6, 8 et 10 rue Bara. Ces maisons sont menacées d'expulsion à partir de la fin de la trêve hivernale, c'est à dire à partir du 1er avril 2023. En février 2023, la construction du nouveau foyer est finalement achevée. Le nouveau foyer de la rue Bara, qui a dorénavant le statut de résidence sociale, est flambant neuf mais en passant, les loyers ont presque triplé, toutes les portes sont badgées et sécurisées, les espaces collectifs ont disparu, un vigile est posté dans une cabine à l'entrée. Pendant que le Mairie se félicite de son opération, les occupants et occupantes de la rue Bara n'ont aucune nouvelle de la part de la mairie pour des solutions de relogement.

Le Foyer Bara, construit en 1968 était une véritable institution. C'était le plus connu des foyers du fait de son ancienneté mais aussi de sa proximité avec Paris. C'était un des plus grand, avec parfois près de 1000 habitant.es mais aussi un des plus animés avec son petit marché, ses artisans et sa cantine. C'était un des points de visibilité de la communauté Malienne à Montreuil.

Comme le quartier qui l'entoure, il avait vocation à être restructuré pour cause d'insalubrité. La transformation de l'un et l'autre semble répondre aux mêmes logiques : justifier la restructuration par une insalubrité dont le pouvoir est largement responsable ; améliorer la vie de certains et mettre les autres dehors ; effacer la présence des classes populaires ; supprimer des formes d'autonomie et d'auto-organisation ; évincer les micro-économies communautaires ; renforcer les formes de contrôles, etc. Dans le viseur du mot insalubrité, il n'y a pas seulement la peinture au plomb, la suroccupation, les marchands de sommeil, il y a aussi des manières de vivre, de petites activités économiques, certains commerces, de l'auto-construction... tout une ville faite de débrouille et de solidarité produite par les gens eux-mêmes. Un plan de restructuration ne fait pas de différence entre ces deux réalités, il veut les supprimer toutes les deux. On peut même dire que la suppression de l'une est l'occasion rêvée de supprimer l'autre.

Les paroles de Sandra Daunis, déléguée générale de la Commission interministérielle pour le logement des populations immigrées (Cilpi) révèlent un petit aperçu des véritables volontés derrière les restructurations des foyers :

« Pour la rénovation des foyers de grande taille, comme le foyer Bara, les mairies exigent de revenir à de plus petites structures, qui permettent d'éviter les problèmes liés au communautarisme et au développement de l'économie informelle ». Cette soi-disant "économie informelle " à combattre c'était entre autres la préparation quotidienne de plus de 1000 repas à 2 euros. Ces "problèmes liés au communautarisme" c'était un point de repère familier pour des personnes qui ont tout quitté qui arrivent dans un pays hostile à leur présence.

Par la restructuration du Foyer Bara, la Mairie a voulu se débarrasser de pratiques qu'elle juge improductives. Pourtant, la rue BARA et la petite place qui lui fait face, sont toujours un point de repère pour la communauté malienne. Un endroit où on peut se retrouver, discuter sur les bancs, manger un repas à 2euros50, prendre un café à emporter à 1 euros dans le café d'en face, mais pour combien de temps encore ?



Le nouveau foyer Bara, fin des travaux février 2023

6. LES FAMILLE DU 31 RUE GAMBETTA

NON À L'EXPULSION DES FAMILLES DU 31 RUE GAMBETTA

Nous sommes un collectif de personnes migrantes, majoritairement des femmes, dont certaines sont enceintes et des enfants dont le plus jeune a 2 jours.

Nous étions sans domicile et avons déjà épuisé toutes les solutions temporaires de logement avec le 115 et d'autres organismes. Le 115 ne propose que des hébergements temporaires, d'un à quelques jours, avant de nous remettre à la rue. Nous étions obligées de dormir dehors sous des tentes avec nos enfants.

Face à cette situation inacceptable, nous avons décidé en avril 2022 d'occuper un restaurant vacant situé au 30 bis avenue Pasteur à Montreuil. Nous avons aménagé au mieux ce lieu. Nous sommes restées un mois mais la Mairie a décidé de nous expulser.

L'état, la préfecture et la mairie ont été alertés à maintes reprises au sujet de notre relogement mais nous n'avons pas eu de réponse.

Afin d'éviter de nous retrouver à la rue, confrontées à tous ses dangers, nous avons décidé au mois de juin, d'occuper un nouveau lieu situé au **31 rue Gambetta**, où nous avons trouvé un véritable refuge. Le logement est en très bon état.

Nous avons passé l'hiver en sécurité avec nos enfants. Des bébés sont nés et ils grandissent dans un environnement sain et sûr et sont en bonne santé. Les plus grands ont pu être inscrits à l'école et sont scolarisés à Montreuil, les femmes enceintes ont pu être suivi par médecins du monde, à la PMI, et solipam.

Quelques personnes ont pu trouver des solutions de relogement, d'autres sont arrivées avec l'hiver mais la plupart d'entre nous ne se sont pas vu proposer par l'état de solution d'hébergement pérenne. Il y a ici une quarantaine d'enfants de 0 à 12 ans et encore des femmes enceintes dont une a accouché avant-hier. Certains d'entre nous sommes en demandeur d'asile, d'autres en démarche de régularisation. Une petite fille ici est en attente d'une opération très importante. Nous avons créé des liens forts entre nous et ne sommes plus isolés. Il y a une bonne entente entre nous.

Nous avons de bonnes relations avec les voisins, ils nous connaissent, sont attentifs, viennent régulièrement nous demander des nouvelles, nous apporter des dons. Ils ont même apporté des cadeaux à Noël pour les enfants. Nous sommes investis et soutenus par plusieurs associations de Montreuil et nous sommes plusieurs à prendre des cours de français à l'aéri. L'association Ecole en chantier fait régulièrement des activités avec nos enfants.

AUJOURD'HUI NOUS SOMMES ENCORE MENACÉS D'EXPULSION.

À la fin de la trêve hivernale, le 31 mars, nous risquons de nous retrouver encore une fois à la rue et de devoir faire face, à nouveau, à la précarité de manière isolée.

Nous demandons des délais. Nous sommes encore dans l'incertitude par rapport à notre relogement. Nous demandons du temps pour trouver des solutions et à l'état de nous faire des propositions de logements stables.

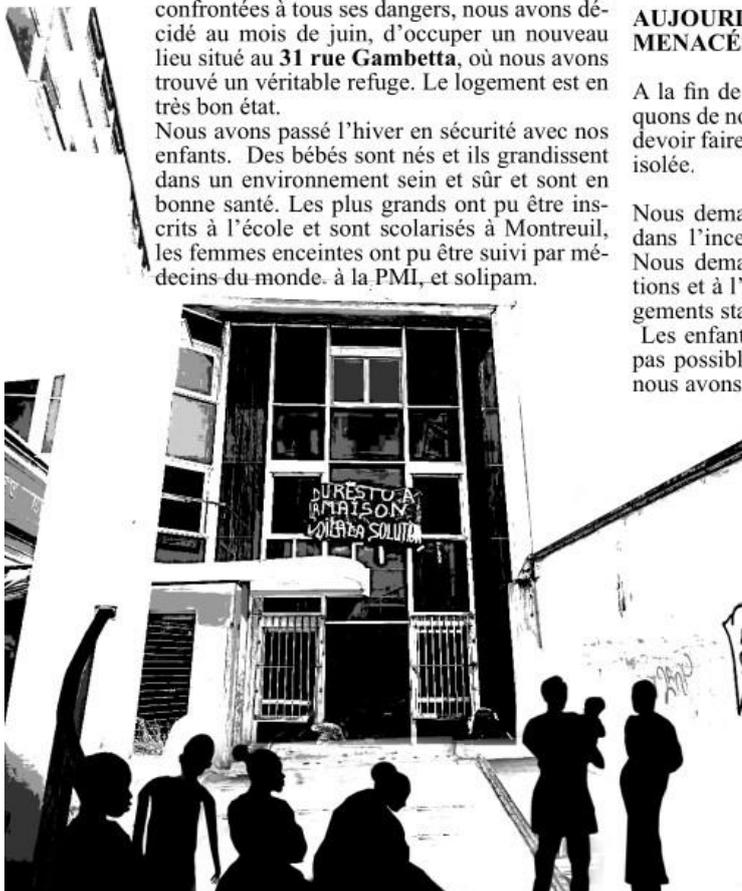
Les enfants ici sont scolarisés à Montreuil, ce n'est pas possible pour nous de quitter la ville alors que nous avons trouvé ici un peu de stabilité.

Nous sommes ici depuis 9 mois et depuis, nous attendons toujours un geste de la mairie.

Nous n'avons aucune nouvelle de la mairie et aucune information sur notre futur. Nous avons l'impression que la mairie se fout de notre situation et de celle de nos enfants.

Nous ne pouvons pas vivre dans l'incertitude d'une expulsion prochaine qui nous jetterait à nouveau violemment à la rue.

Les habitant.es du 31 rue Gambetta



La mairie de Montreuil qui a été interpellé à de nombreuses reprises quant à la situation du restaurant squatté de la rue Pasteur, a toujours tenu le même discours : elle ne pouvait rien à la situation, ce n'est pas de son ressort, les politiques de logement et de relogement étant décidé au niveau de l'Etat. Pourtant, ces dernières années, il est arrivé, à de rares occasions certes et souvent de manière intéressée, que la mairie réquisitionne des bâtiments vides pour trouver des solutions de relogement. Ces réquisitions entraînent souvent un bras de fer avec la préfecture qui s'empresse de faire appel de l'arrêté de réquisition. Mais dans le cas de la rue Pasteur, la mairie ne s'est pas contentée de mettre en avant son impuissance. Elle a participé à faire en sorte que les habitant.es soient expulsés sans possibilité de se défendre en justice. En effet, le maire Patrice Bessac a signé un arrêté de péril imminent permettant aux forces de l'ordre d'intervenir 48 heures après l'affiche de l'arrêté. Un des arguments utilisés pour justifier cet arrêté municipal est notamment que les femmes du squat de la rue Pasteur risquaient de mettre feu au restaurant en faisant des braseros à l'intérieur pour se chauffer.

On voit bien ici que la mairie est loin d'être neutre dans cette histoire. Premièrement, elle n'utilise pas les outils qu'elle a à sa disposition pour proposer des solutions décentes de relogement, deuxièmement elle prend des arrêtés municipaux pour permettre l'expulsion des occupant.es sans passer par une procédure judiciaire.



Squat de la rue Gambetta

7. LA BAUDRIERE, SQUAT ANARCHA FEMINISTE

Le 31 mars, en France, c'est la fin de la trêve hivernale. À Montreuil comme ailleurs, des squats d'habitation et/ou d'organisation politique vont être expulsables. En Île-de-France, c'est le cas de la Baudrière, du 10 rue Bara, du Gambetta, du Malaqueen, du LEO... et de plein d'autres.

La Baudrière est un squat anarcha-féministe TransPdGouine ouvert par et pour les personnes qui subissent le patriarcat d'une manière ou d'une autre. Depuis plus d'un an, nous faisons vivre ce lieu qui a accueilli de nombreux événements politiques, festifs, des rencontres, des cantines... et tant d'autres moments qui nous ont permis de forger des alliances précieuses entre différentes luttes. C'est un lieu anarchiste et autogéré, un lieu de vie et d'organisation, et nous voulons le défendre.

En ce moment en France, alors qu'un mouvement social semble commencer, de nouvelles lois s'en prennent à notre liberté : la loi Kasbarian vise directement les squatteuses et les locataires précaires, la loi Darmanin attaque ceux qui n'ont pas les bons papiers, la "loi olympique" renforce la surveillance policière, la réforme des retraites et celle du chômage nous précarisent de plus en plus...

L'État, le capitalisme et les keufs nous font toujours plus chier.

Nous luttons pour que vivent et se multiplient des brèches libertaires qui permettent l'auto-détermination et l'auto-organisation de toutes. L'anarchisme est pour nous une voie d'émancipation pour les personnes qui subissent directement la répression du système hétéro-patriarcal, capitaliste et raciste.

Nous voulons défendre la Baudrière parce que c'est un espace qui, loin des logiques gestionnaires de l'État, permet la solidarité directe entre personnes qui s'organisent contre l'État, la propriété privée, le patriarcat et le racisme. Nous voulons y échanger, partager et transmettre les mémoires de nos luttes, et nos tactiques de résistance.

Dans le contexte politique actuel, on refuse de perdre un énième bâtiment d'organisation et de vie communautaire féministe TransPDGouine. L'heure des barricades a sonné.

Femme, vie, liberté !

Squatte pour l'autonomie TransPdGouine !



8. PELLETEUSE CONTRE SQUATTEUSES, RECIT DES HABITANT.ES DU SQUAT DES ROSEAUX

Les quelques brèches qui existaient où le droit au logement prévalait sur le droit de propriété, à la fois dans la loi et dans l'application, sont attaquées à coup de réforme et de pelleteuse. Récit d'un squat attaqué.



Actuellement, une certaine loi Kasbarian est débattue par les parlementaires. Surfant sur le rabâchage médiatique concernant les squats, avec l'image du pauvre propriétaire qui se voit déposséder de son toit, elle criminalise encore plus les squatteurs et squatteuses tout en réduisant les cas dans lesquels une procédure en justice est nécessaire pour expulser. Il est important de rappeler que le squat de la résidence principale ou secondaire est déjà puni par la loi à 1 an de prison, à 30 000€ d'amende et à une expulsion sans jugement en 48h.

De manière beaucoup plus discrète, cette loi vise aussi largement les locataires en réduisant très largement les délais avant une mise à la rue express par les flics. De manière plus générale, cette loi est une attaque contre toutes les personnes qui galèrent à se loger correctement : Les locataires dont le bail a été résilié (par exemple pour retard de loyer ou de charge), les personnes sans bail (hébergées, victimes de marchand de sommeil, victimes de leur conjoint.es...), les sans-logis, les squatteur-euses...

Dans un contexte où les propriétaires sont toujours présentés comme victimes, on a trouvé bon de raconter un peu notre histoire, nous squatteuses et squatteurs qui faisons face à la police, à la justice et aux proprios pour essayer de se loger dans de bonnes conditions.

Cette histoire qu'on va vous raconter et qu'on a vécu il y a quelques semaines, bien que particulièrement lunaire, n'est pas la seule dans son genre. Les propriétaires qui envoient des gros bras pour dégager les indésirables sont monnaie courante – et parfois les flics recommandent de faire ça quand ce n'est pas directement eux qui interviennent pour permettre au proprio de récupérer son bien. Par exemple, on peut

parler des cas où les flics placent en garde à vue les habitant.es dès l'ouverture d'un squat avec des motifs bidons et hors sujets pour permettre au propriétaire de retrouver son bien vide de tout occupants.

Pourtant on n'en entend pas parler, on n'entend pas parler de personnes qui ont recours à la menace et à la violence physique (allant jusqu'à blesser des gens, voir manquer de faire pire) pour en expulser d'autres qui cherchaient à vivre dans un bâtiment vide.

Les quelques brèches qui existaient où le droit au logement prévalait sur le droit de propriété, à la fois dans la loi et dans l'application, sont attaquées à coup de réforme et de pelleuse. Les parlementaires et autres Kasbarian sont probablement plus proche des multipropriétaires que des squatteuses ou locataires, ils défendent donc leurs intérêts de dominants : logique. Dans cette société où le travail salarié est sacré par-dessus tout (par-dessus son utilité, par-dessus ce qu'il fait aux corps et aux esprits des gens qui le font...), où le temps et l'espace se doivent d'être valorisés à tout prix, des gens qui reprennent des lieux vides pour les investir de leur envie, de leur repos et de leur solidarité ça fait un peu tâche.

Tout ça pour dire que même sans ce nouveau projet de loi de merde, les cas d'expulsion extra légale et violentes faites par les proprios ou par les flics sont monnaie courante. Une grande partie des bâtiments vides ne sont déjà plus "légalement" occupable du fait du durcissement de la législation ces dernières années. Pourtant les espaces laissés délibérément vacants sont toujours plus nombreux (plus de 3 millions de logement sont vides aujourd'hui en France), alors même que y'a toujours des centaines de milliers de personnes à la rue, des millions de mal logées. La situation va en s'aggravant, on écrit cet article pour celles et ceux qui se sentent plus proches des squatteurs, squatteuses et locataires précaires que des multipropriétaires (rappelons que les ménages multipropriétaires possèdent les deux tiers des logements détenus par des particuliers).

Pour le contexte, nous avons investi mi-décembre une maison dans le bas-montreuil (93) laissée vide depuis des mois et en l'attente de démolition. Pour la petite histoire, c'est un type qui a racheté il y a plus d'un an cette maison en parfait état avec un jardin. Pour lui, les maisons ce n'est pas tellement fait pour être habitées, c'est plutôt un moyen de se faire du fric. Particulièrement dans le contexte du bas-montreuil qui est un territoire très attractif du fait de sa proximité avec Paris, racheter une petite maison avec jardin, ça peut être particulièrement rentable. Son projet à lui c'est pas de résoudre la crise du logement, ô non ! c'est plutôt de tout raser pour construire un immeuble de 5 étages pour les cadres sup parisiens, avec pizzeria au rez-de-chaussée et rooftop.

Nous quand on a vu cette maison vide avec le projet d'être détruite, on s'est dit : Banco ! cette maison c'est pour nous ! En squattant ici on veut lutter contre un processus présent dans toutes les métropoles françaises et particulièrement vorace à Montreuil : la gentrification. C'est l'augmentation des loyers, les personnes précaires repoussées de plus en plus loin des centres-villes, le remplacement des commerces de proximité accessibles à tous et à toutes par des enseignes bio, bobo et hors de prix, c'est la création d'immeubles pour riches, c'est l'aseptisation des places, l'augmentation de la présence policière et de la surveillance. C'est la fin de la vie de quartier, du collectif au profit de modes de vie bourgeois et marchands. Le squat qu'on a ouvert est une façon pour nous de lutter contre ces dynamiques. Il freine un projet immobilier qui prévoit la destruction de la maison actuelle (pourtant parfaitement habitable) et de son jardin

au profit d'un immeuble de 5 étages avec toit-terrasse et local commercial au rez-de-chaussée dont les logements ne seront bien sûr accessibles qu'aux plus riches.

Face à tout ça on cherche à créer, avec nos moyens, d'autres modes de vie basés sur la solidarité, loin des rapports marchands. A terme ou voudrait que notre maison soit un espace de rencontre, d'entraide, de discussion. On voudrait pouvoir y organiser des cantines, des projections, des débats, des réunions, de l'hébergement, un marché gratuit et plein d'autres belles choses. Tout restait à imaginer, tout était possible.

Mais comme on pouvait s'en douter, ça n'a pas plu à tout le monde.

Quand on s'est présenté.es aux voisin-es et qu'on a affiché publiquement qu'on occupait les lieux, la police est venue et a pris nos preuves d'occupation, celles qui attestent que nous vivons là depuis plus de 48h (ce qui implique que nous ne pouvions plus être expulsées sans passer devant un juge car selon la législation, les 48h d'occupation font du bâtiment notre domicile principal). Le soir-même, la propriétaire est venue nous voir à son tour, la discussion a duré plusieurs heures pendant lesquelles certain-es voisin-es ont pu la mettre face à l'aberration de ce projet immobilier tout en témoignant de soutien à notre égard.

A priori à partir de ce moment-là, le proprio il a plus tellement d'autres choix que de contacter un huissier de justice pour qu'il constate l'occupation, ensuite saisir le tribunal et lancer une procédure contradictoire d'expulsion (ca veut dire que nous on peut quand même venir aux audiences pour se défendre). Cette procédure peut prendre quelques mois voire quelques années si on a de la chance. A la fin, le proprio récupère toujours son bien (1789, révolution française, droit de propriété sacré, tu connais!). Il aura juste perdu du temps, du temps pendant lequel nous on aura pu mener à bien toutes nos envies !

Mais voilà notre proprio il avait pas le time, il vouait trop détruire cette maison. Du coup un matin au réveil, il a débarqué avec des gens qu'il avait embauché pour détruire directement la maison (notamment la société EASY BENNES), sans autorisation ni rien ! au talent quoi. Plus de maison, plus de squatteur.euses. Plus de squatteur.euses, plus de procédure, Bénéf pour lui !

Suivant les ordres du proprio, un type a d'abord essayé de meuler le cadenas du portail puis a conduit une pelleteuse pour essayer de détruire notre maison. Et c'est ce qu'il a failli faire, nous avec. Il a enfoncé le portail et détruit le mur de la cour alors que des habitant.es étaient juste derrière. La pelleteuse a ensuite commencé à tourner sur elle-même manquant de shooter des personnes au passage. Cette scène irréaliste nous a profondément choqué, nous avons eu très peur pour nous, nos ami-es, notre squat. Pour autant, grâce aux personnes sur place venues soutenir, ils n'ont pas pu aller au bout, la maison tient toujours !

La police, appelée par des voisin-es, est arrivée au bout d'une quinzaine de minutes. Après bien avoir parlé avec le proprio pendant 30 minutes, les flics nous arrêtent et on est placé.es en garde à vue pour violences en réunion avec arme. Ce n'est qu'après que des voisines et camarades aient mit la pression aux keufs qu'iels ont finalement aussi embarqué le proprio et son employé. Rien d'étonnant : la police est là pour faire respecter un certain ordre et elle vise certaines personnes dans ce but. En l'occurrence, elle fait respecter la propriété privée, pas le droit au logement, c'est son rôle et on pense qu'il faut partir de là. Nous étions huit. Nous avons été enfermés pendant près de trois jours. Après une garde à vue plus qu'éprouvante et un déferrement au tribunal pour voir une juge, on a été convoquées à notre procès qui se tiendra en juin 2023. En attente du procès on a eu un contrôle judiciaire qui nous interdit de se voir entre nous et de se rendre sur le lieu des faits, c'est à dire notre

maison. (Mais bonne nouvelle ! On a fait appel et après 1 mois le CJ a été levé pour vice de procédure).

Pendant notre GAV, on n'a pas porté plainte contre le propriétaire ou contre le conducteur de la pelleuse, on a pas voulu non plus les charger dans des potentielles déclarations parce qu'on est contre l'enfermement. Donc c'est nous que la machine judiciaire a réprimé, parce qu'on n'a pas joué son jeu. Le proprio et l'ouvrier ont monté de toute pièce la version la plus incriminante possible et sont donc sortis sans suite au bout de quelques heures de GAV.

A peine le temps de se remettre de cette situation plus qu'éprouvante, on a appris que le propriétaire, non-content de manquer de nous pelleter la gueule, a lancé une procédure selon l'article 38 de la loi Dalo. Fait en 2007, elle a pour but à la base de garantir le fait que les occupant.es sans droit ni titre d'une résidence principale puissent être expulsé.es directement, sans passer devant un.e juge. En 2021, son application s'est énormément élargit en passant de domicile principal à secondaire et occasionnel suivant le critère des meubles. En gros, si une maison est habitable en l'état (c'est à dire dans la pratique si une maison est meublée) et qu'elle appartient à un particulier, les squatteur.euses peuvent être expulsés 48h après que le dossier soit confié à la préfecture. Une expulsion peu donc avoir lieu même dans les cas où un bâtiment est inoccupé depuis 3 ans ou qu'il y ai un projet de démolition dessus. L'application du 38 Dalo est encore assez flou, on n'a pas encore assez de retour mais ce qui est sûr c'est que c'est une arme de plus dans les mains des proprios pour récupérer au plus vite leur bien et mettre plus rapidement les gens à la rue.

La maison dans laquelle on s'est installée était en l'occurrence vide de meuble – logique quand on veut détruire – donc pas censé tomber sous le coup de cette loi. Oui, le propriétaire ment très tranquillement et y'a de forte chance qu'il soit cru (ou que la préfecture juge que c'est quand même bien pratique de le croire).

Sauf que la procédure n'est pas contradictoire (ca veut dire qu'il n'y a pas d'audience où nous on peut venir avec des preuves comme quoi la maison était bien vide) et que seule la préfecture est saisit.

C'est vrai que le proprio il a les flics et la justice de son côté. Mais il l'air pourtant bien seul et bien triste. Même si on perd cette maison, rien pourra nous enlever les souvenirs de ces dernières semaines où tout pleins de personnes, des voisin.nes comme des copain.es squatteur.euses, sont passé.es nous voir et nous apporter leur soutien.

Dans tous les cas, on va continuer à s'organiser et on se défendra. Notre plus belle victoire sera la vie, les solidarités et résistances que cette maison permettra.

On espère ouvrir grand ses portes bientôt !

Petites nouvelles : nous sommes en mars, la maison tient toujours et nous continuons à nous mobiliser contre la loi Kasbarian qui passera devant l'Assemblée nationale courant mars. Notre histoire n'est qu'un aperçu de ce qu'il pourra se passer pour les galérien.es de logement si cette loi passe.

Pour plus d'infos sur la mobilisation contre le projet de loi Kasbarian : <https://www.selogernestpasuncrime.org/>

9. LE EN GARE, PERSPECTIVE ANTIRACISTE DANS LE BAS MONTREUIL

Né à l'hiver 2017, En Gare est un collectif composé de personnes de différents horizons partageant des valeurs communes, ainsi que l'envie de mettre ces valeurs au service de la population locale.

A partir du printemps 2021, l'occupation d'un ancien garage inoccupé situé dans le quartier de Robespierre a permis, pendant près de deux ans, de développer des actions de solidarités et de répondre aux besoins de la population (hébergement, distribution alimentaire et vestimentaire, lieu de rencontre, de partage de connaissances et de réseau). Le En Gare part du principe que chacun-e a des besoins et des forces et est à la fois aidé-e et aidant-e. Cette vision permet de dépasser un misérabilisme concédant et est favorisée par la mise en place d'actions concrètes (réunions, ateliers, groupe de parole, partenariat, occupation, etc.).

Depuis plusieurs mois, grâce à un investissement exclusivement bénévole, le En Gare a obtenu une reconnaissance locale (participation à des instances municipales, arrivée de deux volontaires de service civique, articles de journaux, partenariat avec des associations reconnues d'utilité publique, etc.) qui favorise sa visibilité sur le territoire. Après un premier report d'audience en juillet 2022, le jugement de l'association a eu lieu le 13 décembre 2022 et le commandement à quitter les lieux vient de tomber : le hangar doit être quitté avant le 3 mai 2023.

Si le collectif En Gare poursuivra ses actions, les personnes mises à l'abri se retrouveront sans lieu, la fermeture du hangar mettra en danger ces dernières sans que la fermeture de l'espace ne s'accompagne de projet de la part des propriétaires (constructions, mise à disposition, etc.). Le lieu sera ainsi vide : vide de sens, vide de vie, vide de projet tandis que l'association sera pleine de nouvelles envies et poursuivra ses actions ici ou là-bas.



10. LA SUPERCHERIE DU LOGEMENT SOCIAL

Le logement social, c'est le bouclier magique des communes de gauche. A Montreuil comme ailleurs en Seine Saint Denis, il y aurait une véritable lutte contre le mal logement mené par les municipalités. Il suffirait de voir les chiffres, les logements sociaux représentent 33 % du parc immobilier en Seine Saint Denis.

Les promoteurs l'ont bien compris, construire un peu de logement social équivaut à remporter un totem d'immunité : on devient intouchable. On peut prendre l'exemple d'Immobilière 3F (3FI) qui détient énormément de permis de démolir et de construire dans le Bas-Montreuil et qui se targue de gérer un parc de plus de 130 000 logements sociaux en Île-de-France. Dans les faits, ils détruisent par exemple des parcelles avec maison individuelle et petit jardin à l'arrière pour construire de grandes résidences grillagées. Mais dans le fond, il n'y aurait aucun problème à cela car une partie va être du logement social. S'opposer aux dynamiques d'Immobilière 3F ça serait donc s'opposer à ceux qui essaieraient de trouver des solutions en construisant du sociale. Déjà commençons par le commencement. La "crise" du logement en France n'est pas due à une insuffisance de logements construits mais à un accaparement de ces logements par une minorité qui voient dans le logement un moyen de faire fructifier leur patrimoine. Ce n'est pas en construisant plus qu'on va mettre à l'abris les centaines de milliers de personnes à la rue. C'est en socialisant les logements existants.

Ensuite, la mairie a l'habitude de dire qu'elle détruit de l'ancien, du dégradé, de l'« insalubre », pour le bien de leurs habitants, pour améliorer leurs conditions de vie. Qu'en est-il en réalité ?

Pour construire leur projet immobilier, les promoteurs doivent acquérir des parcelles et pour cela il faut virer celles et ceux qui les occupent.

Si on se rend au tribunal administratif on pourra constater le nombre de procédures dans lesquelles notamment Immobilière 3F est engagé face à des locataires qui refusent de quitter leurs lieux de vie.

La mairie nous vend ce qui va être construit sans jamais visibiliser ce qui existait déjà. Peu importe de virer des locataires d'un immeuble pour pouvoir le détruire vu qu'après on va construire du logement social.

De plus, ne peuvent être relogées que les personnes qui ont un bail. Toutes les personnes sans droit ni titre (c'est le cas de toutes les personnes qui squattent, par exemple) sont exclues de fait du processus de relogement. Jamais elles n'habiteront dans les nouveaux logements sociaux qui viennent prendre la place de leur ancien logement...

Ce sont donc d'autres personnes qui vont venir habiter ces logements. Le nombre de personnes concernées par ces logements sociaux sera bien inférieur au nombre de personnes qui habitait avant dans ces logements. D'abord parce que tous les logements construits ne seront pas sociaux. Ensuite, parce que très souvent, dans ce qu'on appelle le « parc social de fait » (c'est-à-dire des logements destinés aux populations pauvres, mais qui ne sont pas officiellement des logements sociaux), bien plus de gens sont hébergés. En effet, si on comparait une superficie identique dans les deux types de parcs, celle du parc social de fait est partagée par un nombre bien plus important de personnes, ces dernières se partageant beaucoup plus les espaces. On ne défend pas ici le fait d'habiter à très nombreux dans très peu de m², bien sûr,

on dénonce le fait que de nombreuses personnes perdent tout simplement leur logement.

De plus, la plupart des logements dits « sociaux » ne sont en réalité pas destinés aux personnes les plus démunies. Tout d'abord, les logements sociaux sont de différentes catégories. Certains types de logements sont en fait destinés à des personnes qui ont plus de moyens qu'on ne l'imagine. En outre, même les logements sociaux de la catégorie exigeant le moins de revenus, qu'on pourrait penser être destinée aux plus pauvres, ne sont la plupart du temps loués qu'à des personnes ayant un certain niveau de revenus, les pouvoirs publics exigeant souvent que les personnes aient un emploi. Quelqu'un qui ne travaille pas aura donc de très grandes difficultés à obtenir un logement social.

Enfin certains logements sociaux n'ont ce statut que pour quelques années ; ensuite, ils rebasculent dans le marché privé classique.



Les anciens jardins partagés au 18 place de la fraternité



Le Projet de 3FI, au 18 place de la fraternité

11. LOI KASBARIAN, LOI DARMANIN, LOI JO 2, UN MALHEUREUX HASARD ?

La convergence des agendas n'a rien du hasard. Et au-delà du cynisme des manœuvres politiques vis-à-vis de la droite, la combinaison de ces lois a une logique globale. Une logique néolibérale qui comme à son habitude augmente la casse sociale. Et nous aurions tout à perdre à les dissocier dans le mouvement de riposte actuel. Car les différents fronts ouverts par le gouvernement n'est pas une simple diversion qu'il faudrait ignorer pour se concentrer uniquement sur la question des retraites. Car s'il l'emporte à l'issue de la séquence actuelle, le pouvoir aura mis en place une société encore plus fracturée, atomisée et raciste soumise à un Etat fort, brisant toute notion de solidarité.

. LOI OLYMPIQUE 2

Les Jeux Olympiques de Paris sont un "méga évènement" qui, par leur dimension exceptionnelle, vont permettre la mise en œuvre et l'accélération de politiques tout

aussi exceptionnelles. Comme cela a pu être observé lors des précédentes éditions, ces événements sont l'occasion d'innovations législatives sécuritaires et une militarisation de l'espace public : Augmentation de 15 milliards d'euros pour le budget de l'intérieur, achat de 600 drones, Plan zéro délinquance JO, doublement des forces de l'ordre dans les transports en commun, pour les JO, mobilisation de 35 000 policiers, 10 000 militaires et 22 000 agents de sécurité privé, installation de 15000 nouvelles caméras et légalisation de la vidéo surveillance algorithmique (VSA).

. LOI KASBARIAN

Cette vise à criminaliser les occupant.es sans droit ni titre mais aussi les "mauvais" locataires. Le locataire du secteur privé qui se maintient dans son logement à l'issue d'un jugement d'expulsion encourt 7500 euros d'amende et 6 mois de prison. Le délit d'occupation du domicile d'autrui (qui est déjà puni par la loi) va être étendu à tout local, vacant et vide de meuble. Il sera passible de 3 ans de prison s'il s'agit d'un logement, et de 2 ans s'il s'agit d'un hangar, d'une usine désaffectée, un local poubelle...On peut donc parler d'une douce peine, c'est la rue et la prison. Les avis d'expulsion ne seront plus décidés par un juge à l'issue d'une procédure contradictoire (qui peut prendre plusieurs mois) mais par le préfet en 48h...

. LOI DARMANIN

Cette loi est présentée en deux volets : Régularisation et répression.

Sur le volet régularisation, il s'agit de la création d'une nouvelle carte de séjour "métier en tension", c'est un titre de séjour d'un an aux contours flou et qui lie totalement l'employer au bon vouloir des patrons (en liant le titre de séjour à l'emploi dans des secteurs déterminés comme "en tension")

Sur le volet répression, il s'agit de doubler la capacité des CRA (centres de rétentions administratifs) d'ici 2027. Cette loi s'accompagne aussi de la délivrance d'OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) pour trouble grave à l'ordre publique et l'inscription des personnes avec OQTF dans le registre des personnes recherchées.

Pour le moment ces différentes lois sont encore en discussion et différentes mobilisations sont en cours. Pour avoir plus d'infos :

- . Sur la loi Olympique 2 : laquadrature.net
- . Sur la loi Kasbarian : selogern'estpasuncrime.org
- . Sur la loi Immigration : antiracisme-solidarité.org

12. LE RETOUR DU GRAND CARNAVAL CONTRE LES EXPULSIONS

Cette année encore, le printemps arrivera (sauf inconvénients imprévus ou erreur de notre part) et avec lui ce sont les expulsions qui s'annoncent. Mais qui dit fin de la trêve hivernale dit aussi Grand Carnaval du Bas-Montreuil, qui ramènera le ciel sur la terre et la peinture là où elle se doit.

À vos costumes, prêt-e-s, Rendez-vous le 11 mars à 17H, place de la république à Montreuil !

La fin de la trêve hivernale s'accompagne de nombreuses expulsions. Le Bas-Montreuil qui est en pleine gentrification depuis des années est particulièrement touché cette année avec l'expulsabilité d'au moins 4 squats accueillant des centaines de personnes : sans-papiers, personnes âgées et jeunes, LGBTQIA+...

Ces lieux ne sont pas seulement des espaces d'hébergement. Ils sont aussi des espaces informels de rencontre, de vente informelle, d'organisation politique, culturels, artistiques, de solidarité etc...

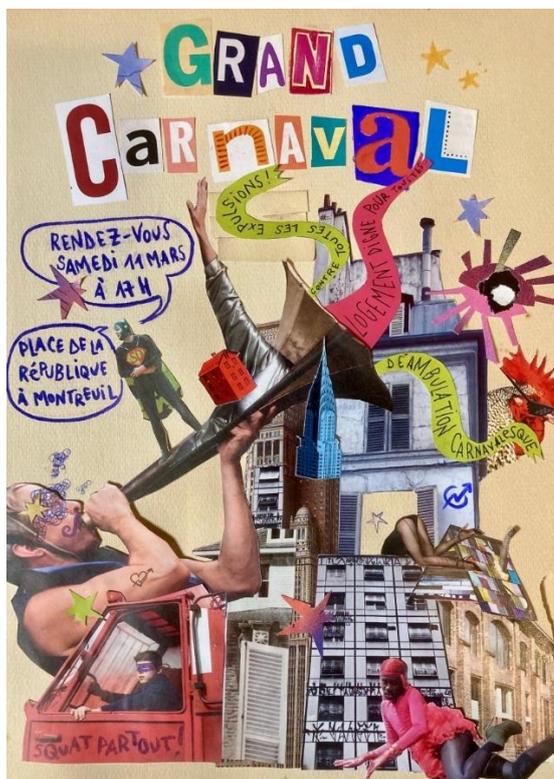
Comme si la politique hostile (raciste et classiste) de la mairie de Montreuil envers les différents squats ne suffisait pas, le gouvernement, avec sa nouvelle loi Kasbarian, attaque de plein FOUET les locataires et squatteurSES ! ÇA SUFFIT !

ACABADABRA ! UN CARNAVAL REVENDICATIF !

Cette année nous serons rejoint.es par un cortège festif venant du nord de Paris touché à la fois par les expulsions mais aussi par les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

La métropole nous fait la guerre, mais on ne va pas se laisser faire !

On vous attend avec vos plus beaux costumes et vos slogans !



13. PROCHAINE CANTINE DU MAL LOGEMENT

Depuis quelques mois, nous organisons des cantines mensuelles dans différents espaces de vie et/ou d'organisation à Montreuil. Notre volonté est d'avoir un espace mouvant qui se déplace et va à la rencontre de celles et ceux qui s'organisent, de manière formelle ou pas, collectivement ou individuellement... Cette journée se divise en plusieurs temps : d'abord un moment pour cuisiner et manger ensemble et ensuite un moment pour discuter et échanger sur les situations qui nous entourent. Ce moment d'assemblée est moins un espace d'organisation qu'un espace de transmission et d'écoute. Un espace où est valorisé le simple fait de raconter ce qu'il se passe chez soi ou dans son entourage. Un espace qui vise à produire une lecture fine du territoire que nous habitons et à se rendre compte de la diversité des vécues qui le traverse.

La prochaine cantine aura lieu le samedi 18 mars au squat de la rue Gambetta qui est expulsable à la fin de la trêve hivernale !



Affiche de la cantine du mal logement de mars

15. DE QUOI HIER SERA FAIT

Pour finir cette brochure, voici un petit extrait de la première partie de la pièce « De quoi hier sera fait », de Barbara Métais-Chastannier, mise en scène par Marie Lamachère (Cie Interstices) créée le 15 janvier 2020 au Centre dramatique de Montpellier.

En 2050, d'après les pronostics, deux tiers de la population mondiale habiteront les villes. Dans un contexte de crise écologique et d'aggravation des inégalités, l'avenir des mégalo-poles et autres centres urbains se réduit-il à la certitude du pire ? Construite comme une fiction d'anticipation, la pièce suit le trajet de sept personnages, autant de vies possibles, envoyées dans l'avenir comme pour le sonder et nous tendre en miroir l'image, inédite, de futurs qui s'inventeraient ailleurs que dans la catastrophe.

Sacha : Et tout ça, ça a commencé parce que (...) j'avais essayé de lui expliquer le projet de friche culturelle qu'on voulait ouvrir sur le canal, parce qu'avec les copains ont essayé de faire en sorte que le développement de la Seine-Saint-Denis ce soit pas que Kiabi, Macdo ou Carrefour Market et que ça nous semblait plutôt un chouette objectif de sensibiliser au jardinage, au recyclage et à la production locale, vu le contexte de la crise écologique, et que ça nous semblait pas qu'un truc de gros dominants de proposer des ateliers d'initiation aux semis, d'essayer de défendre la mixité des usages contre les banlieues dortoir, mais j'avais même pas eu le temps de développer ce que je pensais qu'il avait explosé de rire en me disant Mais mec tu as bien vu ce qui s'est passé à Pantin depuis dix ans non ? T'as vu comme moi comment la culture populaire, l'ambiance indus, les graffitis et la culture populaire ça a servi à lessiver la ville des pauvres, ça a servi à faire monter les loyers et à nettoyer le canal, alors oui ils sont sympas vos barbecues, vos concerts de musique indé, vos ateliers d'artistes, vos fêtes guinguettes sur les anciens parkings d'usines, vos bars électro sur terrain vague, mais vos cités fertiles, elles fertilisent principalement l'exclusion des classes populaires, elles font pousser du bio-c'est-bon avec du l'upcycling et une esthétique DIY, et le pire c'est que vous êtes en short rose et jaune à petits pois, avec vos armées de marmottes blondes, vos pacs à l'eau et vos espadrilles, que vous jouez au Molky et que vous aussi vous voulez changer la vie, changer la ville pour aller vers du plus vert, du plus citoyen, du plus vivant et du plus beau, c'est difficile à vous faire comprendre pourquoi on peut être en colère contre vous, et pourquoi on peut vous en vouloir, et pourquoi on parle de violence, parce que tu vois même pas que tout ça participe à la grande mascarade de la récupération marchande de l'imaginaire politique et à un vaste tournant antisocial de l'écologie qui n'est intéressante que quand elle touche les riches, alors oui Sacha, oui tu es sensible aux droits de l'homme aux droits de la femme aux droits des animaux des arbres des papillons mais tu joues classe contre classe sans même t'en rendre compte. C'est à ce moment-là que je me suis planté au milieu de la pièce avec un air très entre-deux-guerres-genre Mélenchon de salon- et je lui ai dit Mais la question Camille, la question c'est aussi dans quelle société on veut vivre, alors moi je te la pose cette question : Est-ce que tu veux vivre dans un monde de ghettos ? Et est-ce que le bobo est la pire espèce sur laquelle taper ? Si tu regardes bien dans certains arrondissements de Paris on est déjà sur des mini villes privés, des espèces d'enclaves pour riches, des nids de fortunes supra privilégiés protégés par des milices et moi ça, ça me pose problème, et ça c'est beaucoup plus ghetto que n'importe quel autre

quartier, et c'est beaucoup plus violent que la permaculture qui s'invite à Bondy, parce qu'au moins la permaculture ou la friche ça cherche à produire du divers, de la rencontre, et moi, personnellement, j'ai pas envie de vivre dans une société parcellisée ou segmentée, avec les riches d'un côté, les pauvres de l'autre, les classes moyennes le cul entre deux rues, moi j'ai pas envie de vivre dans un monde avec les Blancs d'un côté, les Noirs, les Arabes, les Asiatiques de l'autre, j'ai pas envie de voir d'un côté les cathos, d'un côté les juifs, d'un côté les musulmans, d'un côté les bouddhistes, les indous, les athées, les agnostiques et d'un autre tous ceux qu'on sait pas où ranger, moi j'aimerais bien que tout le monde puisse vivre partout, qu'on puisse vivre ensemble, je me dis qu'il faut bien inventer et qu'avec mes moyens, je crois que c'est ce que j'essaie de faire, alors je veux bien être un gros connard de privilégié parce que je propose de l'agriculture urbaine et de l'écodéveloppement mais je pense pas non plus être le plus grand suppôt du cis-hétéropatriarcat, non ? Iel ne m'a même pas laissé finir et iel a relancé aussitôt Sacha pardon mais j'en ai ras la casquette de t'entendre dire que tu es pour la mixité sociale, que tu veux que tout le monde puisse vivre ici, habiter ici, que tu regardes pas qui est pauvre et qui ne l'est pas à l'entrée de tes ateliers permaculture, c'est très beau tout ça, mais dans les faits, quand tu dis que tu veux de la mixité sociale, ce qui se passe c'est quoi ? C'est un mouvement de gentrification qui fait monter les prix, je trouve ça très bien que tu t'investisses dans ta commune, que tu milites pour l'ouverture de tiers-lieux, que tu cherches à créer des espaces alternatifs pour faire changer l'image du quartier, mais je crois pas que le problème de Bobigny ce soit l'effet ghetto, je crois pas que les pauvres aient besoin des riches ou de la classe moyenne pour vivre mieux, je crois pas que le CSP+ qui habite ton pallier ça te fait illico voir la vie en rose ce rose qu'on nous propose, le problème c'est pas ton voisin pauvre comme toi, ton problème c'est l'ascenseur qui marche pas alors que t'habites au dix-huitième étage, ton problème c'est les rats qui courent dans les ruelles et qui sont gros comme des chats, ton problème c'est les incendies dans les apparts parce que c'est pas rénové depuis Babel, ton problème c'est le bus qui s'arrête à 20 heures et qui passe seulement toutes les quarante minutes et surtout pas le dimanche ou les jours fériés, ton problème c'est l'absence de taf, ton problème c'est les flics qui stationnent dans le quartier et qui jouent aux cowboys en toute impunité, ton problème c'est que t'as pas de papiers, pas de logement, pas de résidence, ton problème c'est les médias qui disent qu'ici ce n'est pas bon pas vivable pas désirable, donc le problème du pauvre c'est la pauvreté, mais toi, et le pire c'est que tu t'en rends même pas compte, toi tu luttas contre les pauvres, et même ton mode de vie il participe à un sentiment de dépossession des classes populaires dans leur propre quartier, franchement quand je vois ton pote Aurélien se promener avec son manteau Agnès B à 500 euros dans une ville où le revenu moyen est d'à peine trois fois ça, oui c'est une violence, une violence symbolique monstrueuse, Mais qu'est-ce que je peux faire alors Camille ? J'ai répondu C'est quoi ne pas participer à ça ? M'habiller avec un survet' acheté à Guerrisol ? Iel a tout de suite répliqué Tu te fous de ma gueule Sacha ? Tu t'entends parler, j'ai honte, j'ai vraiment honte de toi, on va mettre ça sur le coup du pétard, pour se dire qu'on en reparlera ou juste qu'on oubliera mais moi là je suis usé de faire de la pédagogie avec toi, je suis usé de faire de la pédagogie avec à peu près tout le monde en fait, la pédagogie je pense que ça doit être le rôle des alliés, donc de toi en fait, ça devrait être ton rôle, sur pleins de sujets, parce que justement tu es moins directement violenté, donc ton travail à toi ça devrait principalement d'abord, te renseigner, comprendre, chercher à te remettre en question, toi, comme un grand, parce que les minorités elles en ont marre de devoir

rendre des comptes, d'expliquer, d'accompagner, on peut pas être fort tous les jours, et moi là j'ai vraiment besoin qu'on se donne des forces, qu'on se donne de la douceur et qu'on y aille ensemble mais vraiment ensemble, en sachant respecter les places des premiers concernés et les places des alliés, j'ai besoin qu'on soit plus nombreux à lutter parce que on est tant à crever, j'ai besoin qu'on soit plus à lutter contre les suprématistes de tous poils, et toi là pour l'instant tu m'aides pas du tout, bon. Iel s'est levé, (...) et iel est parti comme ça et j'ai passé une bonne partie de la nuit allongée sur le parquet de son salon à me demander comment faire, je ne savais pas que cette discussion allait faire un coude dans ma vie qu'elle allait m'éjecter de la petite planète où je crevais à petit feu, que ça prendrait du temps, mais que dans les années à venir j'allais trouver comment faire exploser cette petite capsule de confort préfabriqué.



La ville se transforme à grand coup de projets de restructuration urbaine. A la Noue et au Morillon avec le projet de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine), à la Boissière avec l'arrivée du tram et de la ligne 11, dans le Bas Montreuil avec le PNRQAD (Plan National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés). La mairie nous promet une ville plus « résiliente » tout en « maintenant sur site, celles et ceux qui y habitent ». Pourtant, les récits et les expériences autour de nous, nous poussent à croire qu'il n'en est rien. Que la ville se transforme, c'est indéniable, il n'y qu'à voir tous les permis de construire et de démolir dans la ville. Mais que cette transformation se fasse dans une perspective d'améliorer les conditions de vie des habitant.es, rien n'est moins sûr. Voici quelques histoires qui témoignent du fait que certain.es habitant.es de Montreuil ne sont pas les bienvenu.es dans le projet de ville que les pouvoirs publics aménagent.

Depuis quelques semaines, une Assemblée de coordination inter lutte à lieu chaque dimanche dans un espace différent à Montreuil. C'est un espace récemment créé par des militant.es, syndicalistes, associatifs, squateurs.es, autonomes, habitant.es, ect. C'est un espace pour pouvoir s'organiser à l'échelle de Montreuil vis-à-vis du mouvement en social en cours mais aussi des différentes luttes qui traversent le territoire. C'est un moment où l'on se regroupe pour se mettre au courant, se transmettre les infos et les besoins mais aussi de se donner les moyens de se soutenir concrètement sur les luttes locales à Montreuil, et de penser collectivement des stratégies vis-à-vis du mouvement plus général. Pour être au courant de la prochaine AG, vous pouvez rejoindre la boucle Telegram : **Infos luttes Montreuil**



@INFOSLUTTESMONTREUI

1^{ère} version, imprimée en mars 2023

assemblee-mal-logee@riseup.net